



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BP CARRELAGE MOSAÏQUE

SESSION 2017

E1. Etude, préparation et suivi d'un ouvrage

DOSSIER RESSOURCE

Tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

Le dossier sujet est le dossier réponse.

Les documents fournis aux candidats sont constitués de trois dossiers :

DOSSIER SUJET	page DS 1/11 à DS 11/11
DOSSIER TECHNIQUE	page DT 1/10 à DT 10/10
DOSSIER RESSOURCE	page DR 1/7 à DR 7/7

Durée : 4 h 30

Coefficient : 4

Ce dossier comprend 7 pages :

documents	page
Page de garde	1/7
Fiche technique Schlüter Kerdi	2/7
Fiche technique Schlüter Kerdi	3/7
Fiche technique Weber Col Dur	4/7
Fiche technique PRB Col Monoflex HP	5/7
Fiches techniques Sika	6/7
Extraits de CPT et DTU	7/7

BP CARRELAGE MOSAÏQUE	Session 2017		DOSSIER RESSOURCE
E1. Etude, préparation et suivi d'un ouvrage	Durée : 4h30	Coefficient : 4	Page DR 1/7

Schlüter®-KERDI

Natte d'étanchéité
pour les étanchéités sous carrelage
(S.P.E.C. et S.E.P.I.)

8.1

Fiche produit

Sous Avis Technique CSTB

Application et fonction

Schlüter®-KERDI est une natte d'étanchéité en polyéthylène souple, revêtue d'un non-tissé sur ses deux faces pour assurer son ancrage dans le mortier-colle. Elle est utilisée en système de protection à l'eau sous carrelage (S.P.E.C.) et en système d'étanchéité de plancher intermédiaire (S.E.P.I.) et permet le pontage des microfissures.

Afin de faciliter la découpe de Schlüter®-KERDI, une trame est imprimée sur une face du non-tissé. Sont également indiqués : la quantité restante et la largeur de chevauchement minimale de 5 cm (pour la mise en œuvre des lés sans bande de pontage). Schlüter®-KERDI a été développée pour servir d'étanchéité composite en liaison avec des revêtements carrelés ou des dalles et dispose d'un agrément technique général (abP, procédure d'homologation imposée en Allemagne) et arbore le label Ü.

Classe de sollicitation par l'humidité selon l'agrément technique général : 0 - B0 ainsi que A, B et C.

Schlüter®-KERDI dispose, conformément à la directive ETAG 022 (étanchéité composite), d'un agrément technique européen (ETA, European Technical Assessment) et arbore le marquage CE. Classe de sollicitation par l'humidité selon ETAG 022 : A, B et C.

Schlüter®-KERDI fait l'objet d'une déclaration de performances (DOP) disponible sur demande. Elle se pose sur un support plan à l'aide d'un mortier-colle approprié.

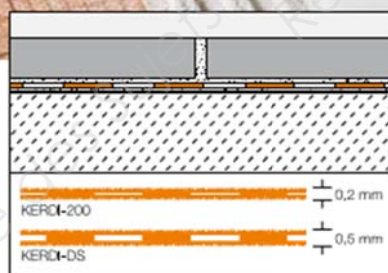
Les carreaux peuvent ensuite être collés directement sur Schlüter®-KERDI. D'autres revêtements tels que des enduits ou du crépi peuvent également être mis en œuvre sur Schlüter®-KERDI.

Schlüter®-KERDI-DS sert d'étanchéité (S.P.E.C.) et de pare-vapeur en liaison avec le revêtement carrelé. Elle s'utilise par exemple



dans les hammams ou les espaces de remise en forme. L'utilisation d'un pare-vapeur peut également s'avérer judicieuse pour des supports sensibles à l'humidité tels que du bois, des plaques de plâtres ou des enduits à base de plâtre.

Des angles rentrants et sortants, ainsi que des collerettes pour le passage de tuyaux font partie de la gamme. L'étanchéité des raccords de lés et de la périphérie est réalisée au moyen de Schlüter®-KERDI-KEBA, disponible dans les largeurs 8,5 / 12,5 / 15 / 18,5 / 25 cm. L'étanchéité des joints de fractionnement et des joints de mouvements est réalisée à l'aide de Schlüter®-KERDI-FLEX, disponible dans les largeurs 12,5 cm et 25 cm.



Ü CE



Matériaux

Schlüter®-KERDI-200 est une natte en polyéthylène de 0,2 mm d'épaisseur, servant d'étanchéité composite. Elle présente un coefficient de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau $s_d = 5,15$ m.

Schlüter®-KERDI-DS est une natte en polyéthylène d'une épaisseur de 0,5 mm servant de pare-vapeur (grâce aux additifs qu'elle contient) avec une valeur $s_d > 100$ m.

Le matériau est inoffensif pour la santé et n'entre pas dans la catégorie des déchets spéciaux.

Le polyéthylène n'étant pas stable aux UV à long terme, la natte doit être stockée à l'abri du soleil et recouverte rapidement après la pose.

Nota :

S.P.E.C. = système de protection à l'eau sous carrelage, S.E.P.I. = système d'étanchéité de plancher intermédiaire ; n'est pas une étanchéité de toiture-terrasse.

Nota

Etant donné que **Schlüter®-KERDI**, en tant qu'étanchéité composite (S.P.E.C./S.E.P.I.), n'assure pas la fonction de découplage entre la chape et le revêtement carrelé, nous recommandons, pour une utilisation en extérieur soumise à des sollicitations thermiques, de mettre en œuvre Schlüter®-KERDI en combinaison avec Schlüter®-DITRA-DRAIN (voir fiche produit 6.2), ou bien d'utiliser Schlüter®-DITRA 25 (voir fiche produit 6.1) en SPEC et découplage en effectuant les pontages adéquats.

Propriétés des matériaux et domaines d'utilisation :

La natte Schlüter®-KERDI est étanche et résiste aux contraintes chimiques auxquelles sont généralement soumis les revêtements céramique. Schlüter®-KERDI est imputrescible, extensible et résiste au vieillissement.

Elle offre en outre une excellente résistance à l'action des solutions aqueuses salines, acides ou basiques, à de nombreux solvants organiques, alcools et huiles. Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement concernant la résistance à l'action de produits dégraissants, à certaines concentrations, températures et durées de contact.

Les supports sur lesquels la natte Schlüter®-KERDI peut être posée doivent être plans, stables et secs. Les défauts de surface empêchant l'adhérence doivent être préalablement éliminés.

La natte Schlüter®-KERDI est conçue pour être posée sur des supports devant être protégés de l'humidité ou de la pénétration de substances indésirables, tel que dans les salles de bains, les douches, les établissements thermaux, mais également dans le domaine industriel, tel que l'industrie alimentaire, les brasseries ou les laiteries, par exemple.

Lorsque où les travaux doivent être réalisés en conformité avec l'agrément technique général, il convient d'utiliser exclusivement des mortiers-colle testés en liaison avec le système. Les mortiers-colle et les certificats de contrôle correspondants peuvent être demandés à l'adresse indiquée dans la présente fiche technique. Pour les bassins de piscines ou autres structures analogues, il est impératif de respecter un certain nombre d'exigences particulières. Nous vous prions donc de nous contacter pour la réalisation de projets de ce type.



Mise en œuvre

- Le support doit être plan et exempt de toute aspérité. Les éventuelles retouches nécessaires doivent être réalisées avant la pose de Schlüter®-KERDI.
- Le choix du mortier colle pour la pose de Schlüter®-KERDI dépend de la nature du support. Le mortier colle doit adhérer au support et s'ancrer mécaniquement dans le non-tissé de Schlüter®-KERDI. Dans la plupart des cas, il est possible d'utiliser un mortier colle à prise hydraulique. Il convient, le cas échéant, de contrôler la compatibilité entre les matériaux.
Nota : pour les travaux imposant l'agrément d'un bureau de contrôle, il convient d'utiliser exclusivement des mortiers-colles contrôlés en liaison avec le système.
- Le mortier colle est déposé sur le support à l'aide d'une spatule crantée de 3 x 3 x 3 mm ou 4 x 4 x 4 mm.
- Les lés de Schlüter®-KERDI préalablement découpés sur mesure sont ensuite posés sur toute leur surface dans la couche de mortier colle. Pour maroufler la natte Schlüter®-KERDI, il est recommandé d'utiliser le côté lisse de la spatule crantée ou une taloche maintenue en position inclinée. Prendre soin de bien éliminer tout l'air qui se trouve sous le lé. Tenir compte du temps ouvert du mortier colle une fois qu'il a été étalé.
- Les lés de la natte Schlüter®-KERDI se collent en bord à bord ou avec un chevauchement d'au moins 5 cm. En bord à bord, la jointure des lés doit être pontée avec la bande de pontage Schlüter®-KERDI-KEBA. Les chevauchements et la bande de pontage doivent être collés à l'aide de la colle d'étanchéité Schlüter®-KERDI-COLL.
- Pour les angles rentrants et sortants, des pièces d'angles préformées ou prédecoupées Schlüter®-KERDI-KERECK font partie de la gamme. Il convient d'utiliser la bande de pontage Schlüter®-KERDI-KEBA pour traiter les raccords et les remontées sol/murs. Au niveau des passages de tuyaux, il convient de coller des collerettes Schlüter®-KERDI-KM avec la colle Schlüter®-KERDI-COLL. Pour les raccords étanches entre un élément fixe et un mur par ex., il convient d'utiliser Schlüter®-KERDI, -KERDI-KEBA ou -KERDI-FLEX et la colle Schlüter®-KERDI-FIX (voir fiche technique produit 8.3 Schlüter®-KERDI-FIX).
- Pour les évacuations au sol, une découpe de 50 x 50 cm de Schlüter®-KERDI devra être collée de manière étanche sur la platine de l'évacuation au sol. Le lé de Schlüter®-KERDI adjacent doit recouvrir la collerette de 10 cm, en veillant à éviter la formation de poches d'air. Indications relatives aux évacuations de sol : Schlüter®-KERDI-DRAIN est une évacuation de sol spécialement développée en liaison avec les étanchéités composites et peut être mise en œuvre à l'aide de la collerette fournie.
- Au niveau des joints de fractionnement du support, couper la natte Schlüter®-KERDI et recouvrir les jonctions avec la bande Schlüter®-KERDI FLEX. Celle-ci peut également être utilisée en périphérie, pour les liaisons sol/murs.
- Dès que l'ensemble de l'étanchéité composite a été collé de manière étanche avec tous les recouvrements, angles et raccords, il est alors possible de poser le revêtement de finition. Il n'est pas nécessaire de respecter un temps d'attente.
- Pour la pose du carrelage, le mortier-colle à prise hydraulique est déposé directement sur Schlüter®-KERDI, et les carreaux sont ensuite appliqués sur toute leur surface dans la couche de mortier-colle.
Pour des revêtements exposés à des sollicitations chimiques, utiliser des colles à base de résines époxy et du mortier-joint appropriés.
Nota : Pour les travaux imposant l'agrément d'un bureau de contrôle, il convient d'utiliser exclusivement des mortiers-colles contrôlés en liaison avec le système.
Pour les zones où les travaux doivent être réalisés en conformité avec l'agrément technique général, il convient d'utiliser exclusivement des mortiers-colle testés en liaison avec le système.

Les mortiers-colle et les certificats de contrôle correspondants peuvent être demandés à l'adresse indiquée dans la présente fiche technique.

Vue d'ensemble :

Schlüter®-KERDI 200

Épaisseur = 0,2 mm

Longueur = m	5	30
Largeur = 1 m	•	•

Schlüter®-KERDI-DS

Épaisseur = 0,5 mm

Longueur = m	30
Largeur = 1 m	•

ⓐ Schlüter®-KERDI-KEBA

Épaisseur = 0,1 mm

Longueur = m	5	30
Largeur = 8,5 cm	•	•
Largeur = 12,5 cm	•	•
Largeur = 15 cm	•	•
Largeur = 18,5 cm	•	•
Largeur = 25 cm	•	•

ⓑ Schlüter®-KERDI-FLEX

Épaisseur = 0,3 mm

Longueur = m	5	30
Largeur = 12,5 cm	•	•
Largeur = 25 cm	•	•

ⓒ Schlüter®-KERDI-KM (collerette pour tuyau)

Épaisseur = 0,1 mm

Manchon Ø 15 cm / Orifice Ø 22 mm	
KM 5117 / 22	Set = 5 pièces

ⓓ Schlüter®-KERDI-KERECK

Épaisseur = 0,1 mm

Angle rentrant	2 u.	5 u.	10 u.
Préformé 90°	•	•	•
Préformé 135°	•	•	•
Prédecoupé 90°	•	•	•
Angle sortant	2 u.	5 u.	10 u.
Préformé 90°	•	•	•
Prédecoupé 90°	•	•	•

ⓔ Schlüter®-KERDI-KERS

Épaisseur = 0,1 mm

Angle rentrant préformé	Gauche	Droite
H = 20 mm	•	•
H = 28 mm	•	•

Les angles Schlüter®-KERDI-KERS 20 conviennent pour des douches d'une longueur comprise entre 80 et 110 cm, et les angles Schlüter®-KERDI-KERS 28 pour des douches d'une longueur comprise entre 110 et 150 cm.

ⓕ Schlüter®-KERDI-COLL (Colle étanche)

Pot	4,25 kg ou 1,85 kg
	voir fiche technique 8.4

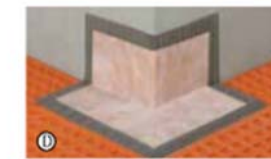
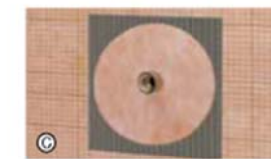
Schlüter®-KERDI-FIX (Colle de montage)

ⓖ G = gris, BW = blanc brillant

Couleur	G	BW
Cartouche 290 ml	•	•
Tube 100 ml	•	•
	voir fiche technique 8.3	

ⓗ Schlüter®-KERDI-DRAIN (évacuations de sol)

voir fiche technique 8.2 pour KERDI-LINE, voir fiche technique 8.7



weber.col dur

MORTIER-COLLE RÉSISTANT AU GLISSEMENT POUR CARRELAGE (C1T)

- + Utilisation possible sans croisillons
- + Grande facilité d'étalement
- + Collage de carrelage, marbre, granit...



5 kg, 25 kg

LOCAUX	SUPPORTS	exposition à l'eau maximale tolérée par le support pour l'usage de cette colle	surface maximale du carreau en cm²
MUR INTÉRIEUR	- enduit ciment ou chaux-ciment	000	2 000 cm² 33 x 60 cm
MUR INTÉRIEUR	- plaque de plâtre cartonnée - plaque de plâtre cartonnée hydrofugée (verte) - carreau de terre cuite monté au ciment ou au plâtre - béton cellulaire monté au plâtre ou au ciment	00	1 200 cm² 30 x 40 cm sauf falence : format maxi 2 000 cm² 33 x 60 cm
BOL INTÉRIEUR	- dallage sur terre-plein (surfacé ou non) - dalle flottante, chape flottante, mortier d'égalisation des sols - chape adhérente ou rapportée sur dallage		2 000 cm² 45 x 45 cm
BOL EXTÉRIEUR	- chape ciment, dalle béton, mortier d'égalisation des sols (pente > 1,5 cm/m, sans remontées capillaires)		1 200 cm² 30 x 40 cm
PISCINE ET BALCON PRIVATIFS	- enduit ciment, béton, mortier d'imperméabilisation (weberdry plus ou weberdry enduit)		500 cm² 20 x 25 cm

Les surfaces de carreaux (exprimées en cm²) dans ces tableaux sont les formats maximums autorisés. Se référer systématiquement aux DTU et CPT concernés pour connaître précisément le format maximum adapté à vos travaux.

Exposition à l'eau maximale tolérée par le support et la colle à carrelage

000 locaux EA+EB : présence d'eau faible ou épisodique. Exemples : couloir, chambre, séjour, cuisine, WC.

000 locaux EC : présence d'eau importante et en quantité. Exemples : cuisine collective, douche collective.

Produit(s) associé(s)

DOMAINE D'UTILISATION

- pose de carrelages d'absorption d'eau normale (>0,5%) et de pierres naturelles (porosité >5%), sur murs intérieurs et sols intérieurs ou extérieurs (en extérieur, utilisation hors DTU), en piscines ou bassins à usage privatif

LIMITES D'EMPLOI

- ne pas appliquer :
 - en façade
 - sur plancher intermédiaire sans dalle ou chape flottante
 - pour la pose des carreaux de faible porosité : grès porcelainés...
 - sur murs en béton, sols à trafic lourd
 - sur supports déformables, planchers chauffants
 - sur plâtre (carreaux ou enduit), utiliser les adhésifs weber.fix primo, weber.fix pro, weber.fix plus ou weber.fix premium
 - sur supports spéciaux (métal, polyester...), utiliser weber.epox easy

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- les consignes de sécurité pour un emploi sûr de ce produit sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.quickfds.fr/weber
- les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- durée pratique d'utilisation : 4 heures
- temps ouvert pratique : 20 minutes
- délai d'ajustabilité : 20 minutes

- temps d'attente pour faire les joints : au minimum 24 heures
- délai pour mise en circulation du sol : 24 heures
- Ces temps sont donnés à +20 °C, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur.
- épaisseur de colle après pose des carreaux : de 2 à 10 mm, 15 mm ponctuellement

IDENTIFICATION

- composition : ciment blanc ou gris, sables siliceux, dérivés celluloseux, adjuvants spécifiques

PERFORMANCES

- CE selon norme NF EN 12004
- classe du produit : C1T
- adhérence initiale : ≥ 0,5 MPa
- adhérence après action de l'eau : ≥ 0,5 MPa
- adhérence après cycles gel/dégel : ≥ 0,5 MPa
- adhérence après action de la chaleur : ≥ 0,5 MPa
- résistance au glissement des carreaux
- classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011 : A+
- résistance aux températures : de -30 °C à +80 °C
- Ces valeurs sont des résultats d'essais en laboratoire. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- DTU 52-2
- Cahiers des Prescriptions Techniques concernés
- NF EN 12004

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- éliminer toute trace de graisse, d'huile, de laitance de ciment
- éliminer par piquage les ragréages pelliculaires muraux (inférieurs à 3 mm)
- dépoussiérer
- sur supports ciment excessivement poreux, humidifier et attendre la disparition du film d'eau
- en cas de trous ou de défauts importants de planéité, reboucher ou ragréer au moins 48 heures avant le collage. Les ragréages localisés jusqu'à 10 mm peuvent être réalisés avec weber.col dur
- pour des ragréages et rebouchages rapides en sol intérieur, utiliser weber.niv dur

CONDITIONS D'APPLICATION

- température d'emploi : de +5 °C à +35 °C
- ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel, ni sur support chaud

APPLICATION

- gâcher de préférence avec un malaxeur électrique lent. Compter 6 l d'eau par sac de 25 kg ou 1,2 à 1,3 l d'eau par sac de 5 kg
- laisser reposer 5 minutes



- appliquer weber.col dur sur le support, puis régler l'épaisseur avec une taloche crantée (choix des dents selon le format du carreau et la planéité du support)



- procéder à un double encollage sur la totalité de l'envers des carreaux pour des formats supérieurs à :
 - 1200 cm² en sols intérieurs
 - 500 cm² en murs intérieurs
 - 100 cm² en piscine privative
 - systématiquement en sols extérieurs

4

- mettre en place les carreaux
- battre le carreau (ou exercer une forte pression) pour chasser l'air et assurer un bon transfert de la colle
- éliminer les traces de weber.col dur sur les carreaux avec une éponge humide, au fur et à mesure de l'application

INFOS PRATIQUES

Unités de vente :

- sac de 25 kg (palette filmée complète de 48 sacs, soit 1200 kg)
- sac de 5 kg (conditionné par pack de 4x5 kg, palette filmée complète de 156 sacs, soit 1080 kg)

Format de la palette : 107x107 cm

Couleurs : blanc et gris

Outils : truelle, taloche crantée, malaxeur électrique lent, fouet

Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité

Consommation : elle dépend du format et du relief du carreau, du mode d'encollage et de la taloche crantée utilisée (cf. DTU)

Carreau	Taloche crantée	Consommation moyenne
≤ 500 cm²	dents carrées 6 x 6 mm	simple encollage 3 kg/m²
> 500 cm²	dents carrées 9 x 9 mm	simple encollage 4,5 kg/m²
	dents demi-lune 20 x 8 mm	double encollage 6 kg/m²
		simple encollage 5,5 kg/m²

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre de matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.

Ensemble, durablement !



vidéo de mise en œuvre sur www.weber.fr

N° Indigo 0 820 00 33 00



PRB • COL MONOFLEX HP



MORTIER COLLE AMÉLIORÉ DÉFORMABLE À TRÈS HAUTES PERFORMANCES ET ADHÉRENCE SUPÉRIEURE

CLASSE C2S1 ET

Meilleure résistance aux variations de températures et tensions du support.

Permet la pose des très grands formats de carrelages.

Particulièrement adapté sur tous sols chauffants à eau, réversible et rayonnant électrique.

Spécial façades : collage des grès et pierres de faible porosité jusqu'à 28 mètres.

Temps ouvert allongé.

Résistance au glissement.



DOMAINE D'EMPLOI

MURS ET SOLS, INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS
LOCAUX À FORTES SOLlicitATIONS
PISCINES ET BASSINS PRIVATIFS OU PUBLICS

• USAGE

- Neuf et rénovation.
- Locaux à fortes sollicitations.
- Piscines et bassins privés ou publics.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- DTU 52.2, CPTs en vigueur.
- Certification des mortiers colles.

• SUPPORTS ADMISSIBLES (cf. DTU & CPT en vigueur)

- Béton.
- Planchers béton de locaux non chauffés et sur vide-sanitaire.
- Enduits et chapes au mortier de ciment.
- Enduits mortier de ciment monocouche (de classe CS III et CS IV).
- Système d'Étanchéité Liquide sablé (SEL).

En intérieur (cf. fiches procédés) :

- Enduits de sols classés P3 au moins.
- Plaques de plâtre cartonées, hydrofugées ou non.
- Béton cellulaire.
- Cloisons en carreaux de terre-cuite.
- Sols chauffants PCBT, PCR et PRE.
- Chape liquide ciment⁰².
- Chape Anhydrite* de moins de 0,5 % d'humidité.
- Anciens carrelages adhérents⁰¹ (collés ou scellés).
- Anciennes peintures adhérentes et résistantes*.
- Dalles en PVC rigides⁰¹.
- Chape asphalte*.

- Système de protection à l'eau (SPEC).
- Panneaux bois (CTBH, CTBX)*.

* Moyennant préparation et en association avec l'ACCROSOL AG ou avec l'ACCROSOL PLUS.

⁰¹ L'emploi du primaire pour améliorer la préparation est optionnel.

⁰² Primaire optionnel, sous réserve d'un état de surface cohésif et sans poussières.

Autres emplois : consulter les guides de choix.

• SUPPORTS INTERDITS

- Ne pas appliquer sur :
 - Sol soumis à des remontées d'humidité (utiliser ACCROSOL TECHNIC).
 - Plâtre en direct.
 - Métaux.

• REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

NATURE :

PRB • COL MONOFLEX HP est particulièrement indiqué pour la pose des revêtements de toutes porosités suivants :

- Grès cérame vitrifiés, émaillés ou non.
- Grès porcelainés.
- Pierres naturelles (calcaires, marbres, granits, etc...)*.
- Terres cuites, pâte de verre, faïence.
- Carreaux reconstitués (nous consulter).

* Utiliser le PRB • COL MONOFLEX HP Blanc.

Essai de tachabilité selon DTU/CPT.

NB : Le poids des revêtements est limité à 40 kg/m² en mural.

FORMAT :

PRB • COL MONOFLEX HP permet le collage de revêtements de grandes dimensions :

- Murs intérieurs : jusqu'à 3600 cm².
- Murs extérieurs : jusqu'à 3600 cm².
- Sols intérieurs : jusqu'à 3600 cm² et jusqu'à 10000 cm² en neuf.
- Sols extérieurs : jusqu'à 3600 cm².

Autres formats : nous consulter.

NB : En sol, il conviendra de respecter les normes ou règlements en vigueur quant à la glissance des carrelages.

Limitation format selon support : se reporter aux guides de choix.

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, très chaud ou en plein soleil, trempés ou sous pluie battante et par vent fort.
- En terrasse extérieure, il est recommandé d'humidifier la dalle ou la chape avant le collage.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.
- Réserver un joint périphérique entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

- Liants hydrauliques gris ou blanc.
- Charges siliceuses, rétenteurs d'eau, régulateurs de prise.
- Ajuvants spécifiques, fibres.
- Résine plastifiante incorporée à haut pouvoir mouillant et d'adhérence.

• PRODUIT

- Poudre :
- Masse volumique apparente : 1,2 ± 0,1 T/m³
- Granulométrie : < 400 µm
- pH (alcalin) : 12,5 ± 0,5

PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :

- Classe C2S1 ET selon EN 12004
- Adhérences (sec, eau, chaleur, gel-dégel) : ≥ 1 MPa
- Résistance aux températures : -30°C + 70°C
- Adhérence par traction après délai réduit : ≥ 0,5 MPa

• MISE EN ŒUVRE

- Taux de gâchage :
 - Gris : 26 à 28 %
 - Blanc : 25 à 27 %
- Temps ouvert : 30 min.
- Temps d'ajustabilité : 20 min.
- DPU : 2 h
- Délai avant exécution des joints : 8 à 24 h
- Délai de mise en circulation : 24 à 48 h

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminées selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux Fiches Procédés

• PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront avoir un état de surface résistant et propre et ne pas ressuyer l'humidité.
- Les traces de plâtre, de corps gras, la laitance superficielle etc... seront éliminées.
- Suivant les supports, (cf ci-contre) un primaire est parfois indispensable, dans ce cas appliquer ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS à raison de 150 à 300 g/m² et laisser sécher 2 à 4 h avant d'étaler le mortier colle.
- PRB • COL MONOFLEX HP peut s'employer en ragréage ou rebouchage sur 2 à 10 mm d'épaisseur. Délai 24 à 48 h avant pose.

• PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de PRB • COL MONOFLEX HP Gris avec 6,5 à 7 L d'eau propre (Blanc : 6,2 à 6,8 L d'eau propre) par sac de 25 kg avec un malaxeur électrique à vitesse lente, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène sans grumeaux à la consistance désirée.

• APPLICATION

- Étaler PRB • COL MONOFLEX HP sur le support à l'aide d'une truelle ou lisseuse puis régler l'épaisseur avec une taloche crantée (choix des dents selon le format du revêtement et la planéité du support).
- Dans le cas d'un double encollage, appliquer une fine couche (1 mm à 2 mm) au dos du carreau.
- Le double encollage est obligatoire avec tous les carreaux peu poreux.
- Peser le revêtement sur les sillons frais et presser fortement ou battre celui-ci de manière à obtenir un bon transfert et chasser l'air.

NB : Les carreaux seront nettoyés à l'éponge aussitôt leur mise en place, de même le nettoyage des outils et des taches s'effectue à l'eau aussitôt l'utilisation.

• JOINTOIEMENT - FINITION

- La réalisation des joints se fait le lendemain.
- En jointoiment, utiliser les produits de la gamme PRB • JOINT, prêts à l'emploi et adaptés aux différents usages (cf fiches techniques).

• PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

- Sacs papier de 25 kg en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE)
- Palette de 1,225 T soit 49 sacs de 25 kg sous housse thermorétractable.
- Marquage : date et heure de fabrication, numéro de lot.



Gris
Blanc

25 kg

CONSERVATION

Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

12 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

NB : Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.

CONSOMMATION

La consommation varie selon :

- Le support (planéité, rugosité).
- Le type de revêtement.

- Le peigne et mode d'encollage (simple ou double).

Elle varie de 3,5 à 9 kg/m², soit environ :

Supports	Surface carreau	Mode encollage	Choix peigne	Conso (kg/m ²)
Murs Intérieurs	S < 450	Simple	U6	3,5
	450 < S < 2000	Double	U6	5 à 6
	2000 < S < 3600	Double	U9	7
Sols Intérieurs	S < 300	Simple	U6	3,5
	Grès porosité < 0,5 % S ≥ 500	Double	U9	5 à 6
	300 < S < 1100	Simple	U9	4,5
	1100 < S < 3600	Double	U9/DL20	6 à 8
Murs Extérieurs	3600 < S < 10000	Double	DL20	8
	50 < S < 300	Double	U6	6
	300 < S < 2000	Double	U9	7 à 8
Sols Extérieurs	2000 < S < 3600	Double	U9	8 à 9
	50 < S < 300	Double	U6	5 à 6
	300 < S < 2200	Double	U9/DL20	6 à 8
	2200 < S < 3600	Double	DL20	7 à 9



PRB • COL MONOFLEX HP

MORTIERS COLLES

CLASSE C2S1 ET

Fiche technique
Edition 1, 2006
Identification no. 185
Version no. 06032006
Emulsion SB 10

Emulsion SB 10

Additif pour chapes

Produit

Description Emulsion SB 10 est un additif liquide pour la réalisation de chapes avec chauffage par le sol.

Domaines d'application

- Chapes pour sols chauffants.
- En général, toute sorte de chape.
- Solution de gâchage pour mortiers de réparation.
- Solution de gâchage pour confection d'enduits en plâtre.

Avantages

- Améliore la cohésion des chapes.
- Améliore l'adhérence du mortier.
- Est compatible avec les ciments usuels et la chaux.
- Conserve ses qualités en milieu humide.

Caractéristiques

Couleur	Blanc laiteux
Stockage	Stocker dans l'emballage d'origine en un endroit tempéré
Conservation	1 an
Emballage	Citerne de 1000 L (consignée)

Caractères généraux

Nature	Liquide
Densité	1,01 kg/L ± 0,01

Fiche technique
Edition 1, 2006
Identification no. 202
Version no. 08032006
Super Sikalite®

Super Sikalite®

Hydrofuge en poudre pour mortiers

Produit

Description La Super Sikalite est un hydrofuge en poudre pour l'imperméabilisation des mortiers au ciment ou mortiers bâtards.

Domaines d'application

Murs et façades

Se conformer aux prescriptions du DTU 26.1

Chapes imperméables

L'imperméabilisation de la chape sera obtenue par incorporation de la Super Sikalite au mortier dosé en ciment comme pour "Piscines et Réservoirs".

Chapes et formes de protection d'étanchéité de toitures terrasses

L'incorporation de Super Sikalite fixe et neutralise les éléments solubles de la chape évitant ainsi l'obturation des descentes d'eaux pluviales par formation de calcite.

Piscines et réservoirs

Pour les piscines et réservoirs, une imperméabilisation parfaite s'obtient facilement en appliquant en plusieurs couches un enduit de mortier à la Super Sikalite bien serré, de 2 à 3 cm d'épaisseur sur béton repiqué.

Cuvelages

Se conformer aux prescriptions du DTU 14.1

Hydrofugation du béton

Les bétons doivent être dosés au minimum à 350 kg de ciment par m³. Utiliser des sables et granulats propres.

Avantages

La Super Sikalite confère aux mortiers :

- une parfaite imperméabilisation par transformation chimique et fixation de leurs constituants solubles,
- une meilleure onctuosité qui facilite la mise en œuvre et favorise la compacité,
- un temps d'utilisation plus long : - sans ressuage (inutile de rebattre)
- sans retard de durcissement.

La Super Sikalite

- n'altère pas les résistances mécaniques,
- diminue le retrait par réduction de l'eau de gâchage,
- facilite l'adhérence des peintures,
- améliore la résistance au gel des mortiers durcis.

7 Mise en œuvre

7.1 Préparation du support

Les supports doivent être sains, exempts de souillures de toute nature (dépôts, déchets, peinture, pellicules de plâtre, plaques de laitance, etc.), mécaniquement résistants et soigneusement dépoussiérés.

7.1.1 Ponçage ou grenailage

Dans le cas de béton autoplaçant (BAP) ou de béton ayant reçu un produit de cure, le grenailage, sablage ou ponçage abrasif est préalablement effectué avant la pose de l'élément de revêtement (voir le paragraphe « Disposition de coordination » de la norme NF DTU 52.2 P2).

7.1.2 Humidification

Le support doit être humidifié préalablement par temps chaud, en cas de support très absorbant ou ayant subi une exposition au soleil.

7.1.3 Rattrapage de planéité

Les défauts localisés, jusqu'à 10 mm d'épaisseur, sont traités au moyen du mortier-colle à consistance normale la veille de la pose. S'il s'agit d'un défaut généralisé, il est rattrapé au moyen d'un enduit de sol P3 minimum.

7.2 Conditions atmosphériques

Le collage ne doit pas être effectué sur support gelé. La température du support et la température ambiante doivent être supérieures à 5 °C.

Sauf précaution préalable, la pose ne doit pas être faite sur un support chaud (c'est-à-dire dont la température est supérieure à 30 °C), ni sous forte chaleur.

7.3 Dispositions particulières relatives aux sols chauffants

Une première mise en température du sol, conforme aux normes NF DTU 65.7 et NF DTU 65.14, doit avoir été réalisée avant la pose de l'élément de revêtement.

Le chauffage doit être interrompu deux jours minimum avant l'exécution des travaux. La remise en chauffe ne peut intervenir qu'après un délai minimum de deux jours après réalisation des joints.

7.4 Dispositions particulières relatives aux sols extérieurs

Pour l'écoulement des eaux, le support doit présenter une pente minimale de 1,5 % (voir paragraphe 6.2.3).

La classe minimale du mortier-colle ainsi que le format des éléments de revêtement sont indiqués dans le tableau 1.

Le mode d'encollage et la consommation de mortier-colle sont indiqués dans les tableaux 2 et 3.

La largeur des joints entre éléments de revêtement est conforme aux prescriptions du paragraphe 7.5.6.

Les joints périphériques sont conformes aux prescriptions du paragraphe 8.4.

Repérage	Locaux : désignation et caractéristiques Particularités de classement	Classement
I - Pièces principales (pièces sèches) et circulations		
L1	Si aucun dispositif permanent de protection contre les apports abrasifs ne peut y être prévu, les locaux avec accès direct de l'extérieur sont au minimum classés U ₃ .	
L2	S'il y a utilisation d'une chaise à roulette dans le local, sans protection particulière du revêtement, alors le local est au moins	classé P3.
L3	Entrée sans accès direct sur l'extérieur	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L4	Entrée avec accès direct sur l'extérieur (Cf. L1)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L5	Toute pièce avec accès sur l'extérieur (Cf. L 1, L 2)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L6	Séjour, pièce ouvrant sur séjour par une baie libre (Cf. L 2)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L7	Pièce à usage professionnel	Cf. tableau 2
L8	Pièce à niveau principal sans accès sur l'extérieur (Cf. L 2)	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L9	Chambre sans accès sur l'extérieur (Cf. L 2)	U ₂ P ₂ E ₁ C ₀
L10	Dégagement, circulation intérieure au logement	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
L11	Escalier	U _{2S} P ₂ E ₁ C ₀
II - Pièces de service (pièces humides ou pièces d'eau)		
L 12	Cuisine, buanderie, coin cuisine attenant à un séjour	U _{2S} P ₃ E ₂ C ₂ <i>Nota 1</i>
L 13	Salle d'eau ou de bains, douche, WC	U _{2S} P ₂ E ₂ C ₁
L 14	Balcon, loggia, terrasse	U ₃ P ₃ E ₃ C ₂
L 15	Terrasse privative à rez-de-jardin	U _{3S} P ₃ E ₃ C ₂

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.